

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 19515**

Intitulé

L'accès à la certification n'est plus possible (La certification existe désormais sous une autre forme (voir cadre "pour plus d'information"))

Licence Professionnelle : Licence Professionnelle HOTELLERIE ET TOURISME, option CHEF DE PROJET TOURISTIQUE

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Université Haute Alsace - Mulhouse, Ministère chargé de l'enseignement supérieur	Mme la Présidente de l'Université de Haute Alsace, recteur

Niveau et/ou domaine d'activité

II (Nomenclature de 1967)

6 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

334 Accueil, hôtellerie, tourisme

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Les diplômés sont des cadres opérationnels aptes à concevoir et conduire des projets dans le domaine touristique dans le cadre d'une stratégie pré définie. Ils mettent en oeuvre une démarche transversale qui dépasse le raisonnement par circuit de distribution (hébergement, restauration, tourisme culturel, offices du tourisme, agences de voyage...) afin de rendre possible une synergie seule garante de la cohérence de l'ensemble, de la viabilité économique de la démarche et d'un développement durable.

L'objectif est d'apporter une réponse à l'extrême cloisonnement des filières et au manque manifeste de généralistes de bon niveau capables de conjuguer les énergies en combinant les intérêts économiques et des objectifs d'un ordre plus sociétal.

Le diplômé connaît le marché du tourisme et ses intervenants, a la capacité à manager des équipes et sait conduire un projet en intégrant les contraintes économiques, juridiques, managériales, financières et environnementales et les exigences liées à l'accueil et au service. Il a développé ses capacités créatrices et fédératrices, il est autonome et sait prendre des initiatives dans le cadre d'un travail par objectif.

Le diplômé est capable de prendre en compte l'ensemble des éléments d'un produit touristique afin de créer et développer des flux touristiques.

Il a acquis une véritable culture de projet dans le domaine touristique.

Il intègre les nouvelles priorités du marché: le plan qualité France, la croissance des réseaux d'activités et de commercialisation et des labels, le contexte européen, le développement durable.

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Le diplômé exerce ses activités dans tous les secteurs du tourisme ou en relation avec le tourisme dès lors qu'il s'agit de mener ou d'accompagner des projets.

Il peut exercer les fonctions de chef de projet touristique, responsable adjoint de destination, agent de développement touristique d'un territoire, responsable de développement d'un équipement culturel ou sportif, chef de projet touristique dans une collectivité, responsable du secteur tourisme dans une institution ou une collectivité, responsable de l'accompagnement de projet dans une banque, gérant d'équipement touristique, responsable de développement d'un service touristique, directeur d'office du tourisme, monteur de projet dans un bureau d'études. Et avec expérience : Concepteur d'équipement de loisir, concepteur de projet touristique, conseil en développement touristique.

Codes des fiches ROME les plus proches :

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

Connaissances fondamentales appliquées au tourisme 10 ECTS

Langues, informatique et réseaux d'information, droit, mercatique opérationnelle, patrimoine et créativité

Le marché du tourisme et ses évolutions 9 ECTS

Définition et sociologie du tourisme, le produit touristique, le marché du tourisme, culture de service, interculturalité

Economie et politique du tourisme 10 ECTS

Financement et contrôle de gestion, macro économie du tourisme, partenaires institutionnels, acteurs du tourisme, tourisme durable, logistique touristique, réseaux et signes de qualité

Méthodologie de conduite de projets touristique 9 ECTS

Méthodologie et assistance à la conduite de projets, traitement opérationnel de projets

Projet tutoré 12 ECTS

Stage en entreprise 10 ECTS

Validité des composantes acquises : non prévue

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION

QUINON

COMPOSITION DES JURYS

Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	Selon arrêté du 17/11/99
En contrat d'apprentissage	X	Selon arrêté du 17/11/99
Après un parcours de formation continue	X	Selon arrêté du 17/11/99
En contrat de professionnalisation	X	Selon arrêté du 17/11/99
Par candidature individuelle	X	Selon arrêté du 17/11/99
Par expérience dispositif VAE	X	Selon dispositif mis an place au sein de l'Université de Haute-Alsace

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

Base légale

Référence du décret général :

Arrêté du 17 /11/99 sur les licences professionnelles

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arreté du 21 juin 2006

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Décret 2002-590du 24 avril 2002

Références autres :

Pour plus d'informations

Statistiques :

Autres sources d'information :

IUT de COLMAR,
Département Techniques de commercialisation,
32, rue du grillenbreit,
68000 COLMAR
Tél. : 03 89 20 54 72
www.iutcolmar.uha.fr

Lieu(x) de certification :

Université Haute Alsace - Mulhouse : Alsace Lorraine Champagne-Ardenes - Haut-Rhin (68) [Mulhouse]

Université de Haute-Alsace
2 rue des frères Lumière
68093 Mulhouse

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

IUT de COLMAR
32, rue du grillenbreit,
68000 COLMAR

Historique de la certification :